



Bulletin d'inscription

Cours collectifs jeunes

École de Tennis - Saison 2022/2023

Du 01 octobre 2022 au 30 septembre 2023

Impliquant l'adhésion aux statuts, charte éthique et règlements du L.T.S.M. dont le demandeur déclare avoir pris connaissance sur le site du club dans la rubrique Infos pratiques (www.ltsm.fr). La présente demande est à soumettre à l'agrément du Comité de Direction, article 5 des statuts.

Renseignements :

Thierry GOURE
07 84 57 61 38
enseignement@ltsm.fr

Civilité Date de naissance / /

Nom Prénom

Rue

Code postal Ville

Portable Maman Portable Papa

E-mail Maman

E-mail Papa

L.T.S.M.

68 avenue des Minimes
94160 Saint-Mandé

Nouvelle licence Renouvellement Licence autre club

Certificat médical Cerfa n°15699*01

Créneaux horaires souhaités (du lundi au samedi)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
Jour
Horaire

Formule

Ecole de tennis Mini-tennis Jeu libre

Cotisation Licence Casier Total

L'adhérent sous signataire reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence. Il a été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommages. Des frais de dossier (100 €) seront retenus pour toute annulation d'inscription intervenant après le début de la saison sans qu'aucun cours n'ait été pris.

J'autorise le Club du L.T.S.M. pour sa communication interne et/ou externe à utiliser l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du Club, surveillance vidéo...).

Avertissement : certains courts seront indisponibles pendant les rencontres par équipes et tournois (les interclubs hiver/printemps saison 2022/2023, le tournoi open du club en juillet 2023, le tournoi vétéran en août 2023), les travaux de réfection des courts et démontage/remontage des bulles. Les cours annulés pour intempéries ne sont pas rattrapés.

Fait le / /

Signature